

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article336>



Stage FSU Bourgogne

Réforme de l'Etat et décentralisation

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Formation syndicale -



Date de mise en ligne : mardi 11 mai 2004

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Stage de formation et de production d'informations

Avec la participation de **Jean-Michel Drevon** (FSU nationale). [Modèle de demande d'autorisation d'absence.](#)

RÉFORME DE L'ETAT ET DÉCENTRALISATION

11 ET 12 MAI 2004 - DIJON

Le mouvement social de mai-juin 2003 était porteur d'une remise en cause des mesures de décentralisation qui entraînaient de profonds changements dans le statut de certaines catégories de personnels de l'éducation nationale (ATOS, CO-Psy, personnels des services de santé).

Mais il ne s'agissait là que de "modestes" éléments du puzzle d'un changement radical dans l'évolution et la gestion des services publics, à travers une nouvelle étape de la décentralisation.

La décentralisation avait pour volonté affichée - lors de sa première étape des années 80 - de rapprocher les centres de décisions des citoyens. Et il est vrai qu'un grand nombre de dispositifs consultatifs et décisionnels ont été mis en place : les conseils d'administration des lycées et collèges en sont - ou en étaient ? - un exemple.

Où en est-on aujourd'hui ?

Pourquoi et comment le gouvernement actuel veut-il aller plus loin ?

Quel est le rapport entre décentralisation, déconcentration, réforme de l'Etat, et ces outils de gestion aux noms étranges, LOLF [1], SMR [2], qui commencent à entrer dans le vocabulaire officiel et qui sont mis en œuvre avec célérité par les différentes instances administratives (cf. circulaire de rentrée du 6 février) ?

Pour rendre plus efficaces nos luttes syndicales, il est urgent de comprendre les mécanismes institutionnels et les stratégies à l'œuvre dans ces différents domaines. Au cours de la première journée de stage (11 mai), **Jean-Michel DREVON**, spécialiste de ces questions à la FSU nationale, assurera l'apport théorique et documentaire.

Il est indispensable de se donner les moyens d'information pour alerter et mobiliser l'ensemble des personnels concernés. La deuxième journée (12 mai) sera donc consacrée à la production de documents d'information en direction des personnels.



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré

[1] LOLF : Loi Organique des Lois de Finances.

[2] SMR : Stratégie Ministérielle de Réforme.